



Parcoursup 2025 : Accompagnement des candidats - Préparer la phase d'admission

À partir du lundi 2 juin, les candidats vont recevoir des réponses de la part des formations sur lesquelles ils ont postulé pour l'ensemble des vœux et sous-vœux confirmés. Dès à présent, renforcer l'accompagnement des candidats est essentiel afin qu'ils anticipent leurs choix et se préparent à cette étape.

ACCOMPAGNER vos élèves à préparer la phase d'admission

Les chefs d'établissement et les professeurs principaux/référents disposent de ressources depuis l'onglet "Espace PP" du site de gestion et dès le début de la phase d'admission, de tableaux de suivi dans l'onglet "Espace PP - Suivi de mes élèves", qui leur permettront d'accompagner les candidats en fonction de leur situation.

Espace Professeur Principal

Le nouvel espace Professeur Principal dédié aux professeurs principaux et référents est accessible depuis le site de gestion Parcoursup. Il permet de suivre la situation Parcoursup des élèves qu'ils ont en responsabilité.

[Consultez la vidéo Espace Professeur Principal](#)

Des outils et ressources pour préparer et accompagner les élèves pour la phase d'admission sont disponibles et actualisés au fur et à mesure de la procédure.

Dates à retenir

- **Mardi 6 mai 2025, de 17h à 17h45** : Webinaire Accompagnement à la procédure Parcoursup - Partie 4
- **Mercredi 7 mai 2025, de 12h30 à 13h15** : Webinaire Accompagnement à la procédure Parcoursup - Partie 4
- **Lundi 02 juin 2025** : Début de la phase d'admission
- **Jeudi 05 juin 2025 - 23h59** : date limite de réponse aux propositions reçues entre le 2 juin et le 4 juin 2025.
- **A partir du jeudi 5 juin** : Délai de réponse à J+1
- **Du vendredi 6 au mardi 10 juin 2025** : Classement par les candidats des vœux en attente qu'ils souhaitent conserver

Mémo Parcoursup Professeur Principal



Retrouvez en un coup d'oeil le calendrier Parcoursup, une "To Do List" et tous les contacts utiles pour aider vos élèves à s'organiser.

[Télécharger le Mémo](#)

Site d'entraînement

Accessible depuis Parcoursup.gouv.fr, ce site permet aux élèves de se préparer au mieux au fonctionnement de la phase d'admission et de limiter le stress lié à la découverte des fonctionnalités de la plateforme.

Concrètement, ce site permet à chaque lycéen, à partir d'une liste de vœux fictive, de s'entraîner à utiliser la plateforme Parcoursup : accepter ou refuser une proposition d'admission, conserver des vœux en attente, comprendre le fonctionnement des listes d'attente pour estimer les possibilités d'être admis...

[Lien vers le site d'entraînement](#)

Le site liste les « Règles d'or » pour tout savoir sur cette phase d'admission et propose aux lycéens de tester leurs connaissances grâce à une série de quiz.



Ce site peut également être utilisé au lycée lors de séquences élaborées par les équipes pédagogiques et éducatives ou par les équipes des centres d'information et d'orientation (CIO) pour rassurer les candidats et les aider à avoir les bons réflexes.

COMPRENDRE LA PHASE D'ADMISSION

Les Types de réponses



Pour chacun des vœux, la formation peut répondre :

- **“Oui”**: le candidat a une proposition d'admission
- **“Oui-Si”** (pour un vœu en licence) : le candidat a une proposition d'admission et s'il l'accepte, il s'engage à suivre un dispositif d'accompagnement.



Ce dispositif est une vraie opportunité de réussite puisqu'il propose au candidat de bénéficier d'un accompagnement pour renforcer ses compétences et l'aider à réussir au sein de cette formation.

- **“En attente”** : le nombre de places disponibles dans la formation et le rang de classement du candidat ne permettent pas, pour l'instant, de lui faire une proposition d'admission. Sa position dans la liste d'attente est indiquée et va évoluer en fonction des places qui se libèrent.
- **“Non”** (uniquement pour les formations sélectives et certaines formations par apprentissage) : la commission d'examen des vœux de la formation n'a pas retenu le dossier du candidat. Une notification signée du chef d'établissement informe le candidat de la décision de refus d'admission dans la formation et l'informe de ses droits à solliciter les motifs et critères utilisés justifiant cette décision.

Délai de réponse

La date limite de réponse sera toujours affichée en face de la proposition d'admission.

Afin de faire évoluer rapidement les listes d'attente et de faire des propositions à un plus grand nombre de candidats, les délais de réponse aux propositions d'admission sont définis dès le début de la phase d'admission.

- **Au plus tard le jeudi 5 juin 2025 à 23h59** pour les propositions reçues entre le 2 et 4 juin 2025.
- **À J +1** pour les propositions reçues entre le jeudi 5 juin 2025 et mardi 8 juillet. Par exemple, pour une proposition d'admission reçue le 5 juin, la réponse doit être apportée avant le 6 juin, 23h59, heure de Paris.



Baccalauréat 2025



Afin de permettre aux lycéens de se concentrer sur leurs épreuves écrites de baccalauréat, les délais de réponses aux propositions reçues durant cette période sont suspendus.

Semaine du 13 au 20 juin 2025

(Bacheliers des séries générales et technologiques)

Pour toutes propositions reçues durant cette période, les réponses seront à apporter au plus tard le samedi 21 juin 2025.

Semaine du 24 au 27 juin 2025

(Bacheliers des séries professionnelles)

Pour toutes propositions reçues durant cette période, les réponses seront à apporter au plus tard le samedi 28 juin 2025.

IMPORTANT

Une réponse sera attendue à chaque proposition

La règle est TOUJOURS la suivante : **si un candidat ne répond pas à une proposition d'admission dans les délais, il perd le bénéfice de cette proposition qui sera alors envoyée à un autre candidat.**

Si un candidat ne répond pas à une proposition dans les délais impartis, **il aura 3 jours, pour préciser, via la rubrique “Contact” de son dossier Parcoursup, s'il souhaite maintenir ou non ses autres vœux en attente.** Passé ce délai, le candidat sera automatiquement considéré comme “démissionnaire” sur les vœux en attente.

En revanche, s'il avait accepté une proposition d'admission, celle-ci sera conservée dans son dossier.

Classement des vœux en attente

À partir du **vendredi 6 juin 2025**, il sera demandé aux candidats qui auront toujours des vœux en attente de classer par ordre de préférence ceux qu'ils souhaitent conserver jusqu'à la fin de la phase principale.



Cette démarche obligatoire est à réaliser avant le mardi 10 juin 2025, 23h59.

Entre le **mercredi 11 juin et le jeudi 10 juillet 2025**, l'ordre de priorité choisi par les candidats sera pris en compte en cas de propositions d'admission des formations de la phase principale.

Si un candidat reçoit une proposition pour un vœu en attente, il devra accepter ou refuser cette proposition. **Tous les vœux en attente moins bien classés seront supprimés.**



Conseils : les candidats n'ont pas besoin de faire de stratégie, ils doivent classer les formations selon ce qu'ils souhaitent vraiment !

Il est important de les accompagner à anticiper ce classement en se posant la question suivante : **“Si je suis accepté, est-ce que je vais rejoindre cette formation pour suivre mes études supérieures ?”.**



Webinaire Parcoursup Phase d'admission et phase complémentaire

Il est toujours possible de s'inscrire au prochain webinaire **“Accompagnement à la procédure Parcoursup”** dédié à la phase d'admission et à la phase complémentaire porté par la DRAIO et la CRAOES.

- Mardi 06 mai 2025 de 17h à 17h45
- Mercredi 07 mai 2025 de 12h30 à 13h15

La liste des stagiaires en candidature libre est à envoyer par le secrétariat d'établissement à l'aide du formulaire ci-joint, à l'adresse suivante : craoes@region-academique-hdf.fr